

Avis voté en plénière le 13 septembre 2016

Les certificats de qualification professionnelle

Déclaration du groupe de l'agriculture

Cet avis sur les CQP est un travail inédit qui fait le point sur tous les aspects de la question, il constitue un texte de référence qui sera très intéressant pour les acteurs concernés. Il sera diffusé et utilisé par le réseau des professionnels de l'agriculture.

Dans le secteur agricole, les CQP, bien que pertinents et répondant aux besoins, ne sont pas très nombreux et sont insuffisamment utilisés ; l'avis rend compte, de manière objective, des difficultés et des obstacles qui existent en agriculture.

Lors des travaux de la section, le groupe a insisté sur la nécessité de tenir compte des spécificités du secteur agricole. Les accords interprofessionnels ne répondent pas toujours à nos besoins et nos attentes. Un traitement spécifique des certifications et des diplômes est tout à fait indispensable dans le secteur agricole et plus globalement pour le multi professionnel.

Nous sommes sensibles à l'ensemble des préconisations et plus particulièrement à la première d'entre elles qui vise à améliorer la connaissance des CQP. Les partenaires sociaux peuvent être dans ce cadre d'excellents relais, tant auprès des entreprises que des salarié.e.s, au bénéfice de tous.

Pour rendre les CQP plus attrayants et accessibles, nous espérons que le travail en cours visant à les recentrer sur leur cœur de métier et à toiletter les compétences, permettra d'obtenir des résultats.

De même, pour permettre aux salarié.e.s de progresser dans la qualification, nous pensons que des CQP de niveaux différents et articulés permettront d'y parvenir. Toutefois, nous tenons à rappeler que les CQP sont avant tout un moyen de rentrer dans le métier.

Enfin, comme cela est évoqué dans le cadre de la contribution élaborée par la section de l'éducation, de la culture et de la communication, il nous paraîtrait intéressant de travailler activement la question de la reconnaissance des blocs de compétences, tout en la situant dans le débat social sur ce que l'on entend, aujourd'hui en France, par qualification professionnelle.

Pour nous, la qualification professionnelle est le résultat de compétences acquises tant par la formation que par l'expérience. À ce titre, les CQP sont des outils très importants, d'autant plus depuis qu'ils sont reconnus par les partenaires sociaux et surtout par le répertoire national des certifications professionnelles.

Le groupe de l'agriculture a voté en faveur du texte.